

Perox'Hy 35

Acidifiant et détartrant des canalisations d'eau de boisson en élevage

1. PROPRIETES :



Entretien des circuits d'eau et des canalisations d'eau de boisson animale.
Perox'Hy 35 limite les dépôts de souillure minérale (comme le tartre) et élimine les souillures organiques (graisses, lait, ...).



Décomposition des dépôts du circuit, grâce au pouvoir oxydant de Perox'Hy 35.

Acidifiant des circuits d'eau en élevage.

Perox'Hy 35 peut également s'utiliser dans le traitement de l'eau en conditionneur, pour l'arrosage des végétaux (maraîchage, horticulture...).



Utilisable en agriculture biologique *.

2. MODE D'EMPLOI :

Adapter l'injection en fonction de la qualité de l'eau à traiter et de l'état du réseau.

Acidification :

Incorporer en continu 50 à 200 ml /m³ d'eau bue en fonction des caractéristiques physico-chimiques de l'eau.
Cible en bout de ligne 15 à 20 mg/L.

Nettoyage des canalisations :

Incorporer une solution de 0,3% à 0,4% de Perox'Hy 35 en circuit fermé pendant le vide sanitaire.
Laisser agir 4 heures puis rincer à l'eau claire.

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide incolore
Odeur :	Piquante
pH pur :	2,5 à +/- 1 (température ambiante)
Densité :	1,135 g/cm ³ +/- 0,015
Propriétés :	Solubilité dans l'eau à 20° C, miscible en toutes proportions.
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLU, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel, entre 5 et 25°C.
Contient parmi d'autres composants :	Voir section 15 de la FDS.
Concentration en peroxyde :	35%

4. CONDITIONNEMENTS :

Disponible en :

- Bidon de 22KG bleu. Réf. 00136381

- Fut de 220KG. Réf. 001136394. Attention sur ce conditionnement, ne pas retirer la valve dégazeur lors du branchement.

Le pictogramme présent sur ces conditionnements, indique que l'emballage usagé peut être valorisé par ADIVALOR dans le cadre de la filière EVPHE.

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Formule déposée au centre antipoison Européen (PCN). Réf. 1363.

N° d'appel d'urgence ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Produit à usage strictement professionnel.

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.

Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements). Rinçage obligatoire.

**Produit utilisable en agriculture biologique (conformément au règlement (UE) 2018/848 et ses amendements).*

Ce produit répond aux critères de pureté des produits destinés au traitement de l'eau selon la norme EN902.

N° de révision 17-08-2026 (V1)